



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 75/24 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF A LA REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA FENIERE – LOT 2 ESPACES VERTS – MARCHÉ 2023-06– SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Vu la Décision du Maire n°99/23 du 8 janvier 2024 portant signature du marché
- Considérant la demande de la maîtrise d'ouvrage de rajouter 4 tilleuls supplémentaires.

APPROUVE l'attribution de l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la requalification de la place de la Fenièrre – lot 1 : Voirie, réseaux divers et génie civil à l'entreprise CALVIÈRE, représentée par Monsieur CALVIÈRE William en qualité de président dont le siège est situé Mas du Coussoul Neuf – 71 route d'Entressen – 13800 ISTRES.

DIT que le montant de l'avenant augmente de 6.96% le montant initial du marché.

- Avenant n°1 : 2 320 € HT soit 2 784 € TTC

Le nouveau montant du marché est donc de 35 637,55 € HT soit un TTC de 42 765,06 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 27 août 2024



Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après
télétransmission

En Sous-Préfecture le.....

Et de la publication ou notification le 29/08/2024